



St Cyr en Talmondais

journal municipal septembre 2014

Edito

Les derniers jours de l'été s'achèvent déjà et la vie communale évolue tous les jours.

Les actualités de ces jours sont : l'effacement des réseaux et l'éclairage dans la rue Parent de Curson.

L'étude sur les éoliennes avance normalement avec quelques questions à régler.

Bientôt nous allons étudier le changement du P.OS. en P.L.U. avec l'aide de la DDTM.

Le clocher de l'église a subi des réparations diverses depuis juillet : changement des ardoises, réparation provisoire des marteaux de tintement cassés à la suite de la sonnerie du tocsin.

Nous avons eu une bonne fréquentation au camping cette année, ce qui est encourageant pour la suite, nous remercions Adrien pour la bonne gestion du camping.

L'enquête publique relative à la modification du PLU de St Vincent sur Graon pour l'installation d'une aire d'accueil des gens du voyage a été prorogée jusqu'au 13 septembre. Le commissaire enquêteur a recueilli beaucoup d'avis, il fournira ses conclusions dans un délai d'un mois. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier.

Nous vous souhaitons bonne réception du présent bulletin.

Pour toute information, nous sommes à votre écoute.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée

Le Maire, Nicolas PASSCHIER

CAMPING MUNICIPAL

Malgré un début timide dû au temps peu propice, le camping municipal reste sur un résultat satisfaisant et encourageant pour l'été 2015.

Cette année, le camping a réalisé un chiffre d'affaires de 5771 € avec une progression de 15% par rapport à la prévision du budget.



CONSEIL MUNICIPAL 20 JUIN 2014

1) Election des délégués

Modification du tableau des délégués, ce tableau est consultable en mairie.

2) ADMR

Madame ROBERTS est élue référente de l'ADMR.

3) Attribution du leg richard :

Le conseil décide de modifier l'attribution. 2 élèves sont concernés.

4) Subventions aux associations – dotations complémentaires

Le conseil attribue 100€ à la société de chasse et 50€ à la fondation du patrimoine

CONSEIL MUNICIPAL 8 SEPTEMBRE 2014

1) Convention avec la SPL pour les travaux de voirie

Le conseil décide de confier la réalisation de la mission de maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie communale et départementale à la SPL Agence de services aux collectivités pour un montant de 4900 €. Ces travaux seront réalisés de 2014 à 2016.

2) Convention avec le SYDEV – Travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue Parent de Curson.

Le conseil valide la convention pour un montant de 42821 €.

3) Convention avec le SYDEV – Travaux d'éclairage de la rue Parent de Curson

Le conseil valide la convention pour un montant de 14986 €.

4) Création d'un poste en contrat avenir.

Le conseil décide de créer un poste d'agent technique polyvalent en contrat avenir pour 3 ans et autorise le maire à signer les documents afférents.

5) Amortissement des effacements de réseaux

Le conseil décide d'amortir les dépenses d'effacement de réseaux électriques 2013 sur 10 ans et les dépenses d'effacement téléphoniques sur 5 ans.

6) Dénomination des voies communales :

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Le projet de dénomination des rues de la commune et de numérotation des bâtiments est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques, décide d'imputer à ces villages les noms de rues suivants :

1 : REVROCQ : Rue de Revrocq, Rue des Vignes, Rue de la Chevalerie

2 : LA BONNE AMIE : Rue des Plantes, Rue de la Bonne Amie

3° LE PREAU : Rue du Préau, Route de Luçon

4 : La GILLERIE et La MAISONNEUVE : Route de St Benoist

5 : LA COSSAIS et ARCHIAIS et LES PIECES ROUGES : Route des sables

Des plans détaillés des villages de Revrocq et du Préau seront affichés à la mairie

7) Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Les collectivités locales, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer.

Dans ce contexte, l'Association des Maires de France a souhaité mener une action forte et collective pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

La commune de Saint Cyr en talmondais rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au coeur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société.

Le conseil municipal soutient les demandes de l'AMF :- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, - arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, - réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Informations générales

Appel au civisme suite à des dégradations de mobilier public :

De plus en plus de dégâts sont causés sur le mobilier de la commune, notamment sur l'abri bus (graffitis, dégradations importantes), qui ont nécessité des réparations.

Le code pénal stipule « le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques sur le mobilier urbain est puni de 3750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger »

En cas d'interpellation des personnes responsables, nous serons contraints de contacter la gendarmerie.

Prochaine réunion prévue le 13 octobre 2014

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE BRUIT :

Un arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 relatif aux bruits de voisinage, fixe les nouveaux horaires pour certaines activités :

jardinage, bricolage et en particulier l'usage des tondeuses,

jours ouvrables : de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h 30

les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanches et jours fériés : de 10h à 12 h

en cas d'infraction vous pouvez composer le 17 (gendarmerie) qui verbalisera le contrevenant

URGENCES DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ :

En cas de micro coupure, de pannes de courant individuelles ou collectives :

Contact ERDF : 09.726.750.85 24/24 7/7

BRÛLOTS :

Il est interdit de brûler les déchets quels qu'ils soient, ils doivent être emportés à la déchèterie.

TROTTOIRS : STOP AUX DÉJECTIONS CANINES :

Adopter les bons réflexes pour des trottoirs plus propres. Un geste tout simple, vous munir d'un sac plastique pour ramasser les déchets de votre animal préféré



La communauté de communes du Pays Moutierrois (CCPM) organise, en partenariat avec les bibliothèques et les mairies, des actions relatives à la culture chinoise pour sensibiliser les enfants et les adultes.

Quatre évènements sont organisés à la salle polyvalente de Saint Cyr

Samedi 11 octobre : Atelier bijoux

de 15h à 17h - Adultes : 8,50€

15 personnes maximum

Jeudi 23 octobre : Atelier lanternes chinoises

de 9h à 12h - Enfants : 5€

15 enfants maximum

Jeudi 23 octobre : Atelier papiers découpés

De 14h à 17h - Adultes : 5€

15 adultes maximum

Mercredi 29 octobre : Atelier bijoux

De 14h30 à 16h30 - Enfants : 5,50€

15 enfants maximum

Les inscriptions se font auprès de la CCPM au

02.51.98.93.26

REPAS DE FIN D'ANNEE

Le samedi 13 décembre se tiendra le repas des anciens de Saint Cyr en Talmondais.

L'orchestre Domino viendra animer ce repas avec Françoise et Nicole.

Ce repas organisé par la mairie, s'adresse aux personnes de 65 ans et plus.

Réservez votre date, des invitations vous seront adressées début décembre.



FELICITATION

Le 13 septembre

Gilles GUILLOTON s'est vu attribuer la médaille du travail pour ses services au sein de la commune.

Il y travaille depuis 26 ans en tant qu'agent technique.



St Cyr a reçu la MARIANNE de bronze du civisme pour son taux de participation aux élections Européennes

Le lundi 23 juin 2014 de 10h à 18h Le troc plantes s'est déroulé dans la cour de la mairie de Saint Cyr

C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont échangés des plants, des graines... le tout agrémenté de bons conseils.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine!

